

Le BIT/EVAL recherche un évaluateur expérimenté, basé en RDC, pour réaliser l'évaluation finale indépendante du projet **d'Assistance Technique du BIT au Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la Ville de Kinshasa (PDMRUK) « KIN ELENDA »** en RDC.

Pour de plus amples informations sur l'évaluation et le profil demandé, veuillez consulter les Termes de référence ci-dessous ou cliquer [ICI](#)

Période de l'évaluation : Juin à Aout 2024

Date limite d'envoi des candidatures : 4 juin 2024

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les informations suivantes :

- 1. CV incluant :** - La description des compétences, les qualifications et l'expérience du/ de la candidat(e) tout en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position,
 - Une liste des évaluations réalisées antérieurement, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e),
 - Une démonstration de son expertise et sa capacité à conduire des évaluations de projets/ programmes, notamment au sein du système des Nations Unies et ou avec des organisations internationales de développement,
2. Une déclaration du/ de la candidat(e) attestant sa disponibilité à conduire l'évaluation finale en RDC et une proposition des honoraires professionnels quotidiens exprimés en US Dollar (tenant compte de manière explicite des honoraires professionnels perçus pour les postes similaires au cours des cinq dernières années),
3. Une déclaration attestant que le/ la candidat(e) n'a pas été impliqué(e) dans la conception et la mise en œuvre du projet en question ou n'a pas une relation personnelle privilégiée avec les fonctionnaires de l'OIT travaillant directement sur ledit projet en RDC,
5. Les noms de deux personnes de référence (téléphone et courriel compris) à contacter,
6. Les copies en français de deux rapports dans lesquels l'évaluateur a été le seul évaluateur/ ou chef d'équipe au cours des cinq dernières années,

Les candidatures de femmes sont encouragées,

REMARQUE : Les demandes candidatures soumises sans proposition d'honoraires en Dollars américain ne seront pas prises en considération pour l'évaluation,

La date limite de soumission des candidatures pour cette mission est le **4 juin 2024**. Les candidats potentiels doivent envoyer leur déclaration d'intérêt par courriel au gestionnaire de l'évaluation Pacome DESSERO dessero@ilo.org avec pour objet « Évaluation finale indépendante du projet COD/21/01/IDA en RDC »

Termes de Référence de l'évaluation finale indépendante du projet Assistance Technique du BIT au Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la Ville de Kinshasa (PDMRUK) « KIN ELENDIA »

Titre du projet objet de l'évaluation	Assistance Technique du BIT au Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la Ville de Kinshasa (PDMRUK) « KIN ELENDIA »
Code de coopération technique du projet	COD/21/01/IDA
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	OIT/BP-Kinshasa
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	OIT/BP-Kinshasa
Pays	République Démocratique du Congo
Durée	12 mois
Date de démarrage	30 avril 2022
Date de fin	30 juin 2024
Budget du projet	999 969 USD (neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille, neuf cent soixante-neuf dollars américains)
Donateurs	African Development Bank (funding for the Government of DRC)
Type d'évaluation	Evaluation finale independante
Date prévue pour l'évaluation	Juin-juillet 2024
Gestionnaire de l'évaluation	Pacome DESSERO

Contents

1	Contexte	4
2	Présentation du projet.....	6
2.1	La stratégie du projet.	Error! Bookmark not defined.
2.2	Les bénéficiaires du projet.....	Error! Bookmark not defined.
2.3	Dispositif de gestion du projet :	7
2.4	Principaux résultats acquis jusqu'Avril 2024 :	8
3	Cadre de l'évaluation.....	9
4	Objectifs de l'évaluation.....	9
5	Champ de l'évaluation	10
6	Clients de l'évaluation	10
7	Critères et questions de l'évaluation	10
7.1	Pertinence stratégique et cohérence du projet.....	11
7.2	Performances et efficacité du projet.....	12
7.3	Effizienz des ressources utilisées	12
7.4	Efficacité du dispositif de gestion.....	12
7.5	Orientation vers l'impact et la durabilité du projet	13
7.6	Genre et non-discrimination.....	13
7.7	Thèmes transversaux	13
8	Méthodologie d'évaluation.....	14
8.1	Etape de démarrage	14
8.2	Etape de collecte des données sur le terrain.	14
8.3	Etape 3, Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation.....	15
9	Principaux produits attendus de l'évaluation.....	15
10	Modalités de gestion et chronogramme.....	16
11	Chronogramme de l'évaluation du projet.....	17
12	Budget	18
13	Principales qualifications et expériences requises du/ de la consultant (e) international (e)	18

1 Contexte

Les perspectives macroéconomiques du pays restent favorables, mais sont sous-tendues par un environnement politico-sécuritaire relativement stable, une bonne tenue des cours des matières premières, et la conduite des réformes pour accroître la mobilisation des recettes internes et la diversification du tissu productif. Ainsi, la croissance pourrait s'établir en moyenne à 4,5% sur la période 2019-2020, avec le secteur primaire, soutenu par l'activité d'extraction minière, comme principal moteur de la croissance.

Malgré les performances économiques récentes du pays, la pauvreté chronique et la malnutrition sont restées importantes. En effet, plus de 82% de la population vit sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollars USD par jour et près de 14% des pauvres de l'Afrique subsaharienne vivent en RDC. La RDC n'a atteint aucune des cibles des Objectifs du millénaire pour le développement à leur terme en 2015. Selon le PNUD, l'indice du développement humain (IDH) de la RDC situé à 0,435 en 2018 classe le pays au 41ème rang sur 54 pays en Afrique et au 176ème rang sur 188 pays dans le monde. Le revenu par tête est la dimension du développement humain qui explique surtout le niveau relativement bas de l'indice, en raison de la faible création de richesse et la précarité des revenus du travail en RDC. Un salaire défini dans le cadre d'un contrat de travail formel permet de garantir une sécurité sociale, une dignité humaine et une reconnaissance sociale. Pour ces raisons, le statut d'employeur comme celui d'employé salarié sont considérés comme les situations idéales pour se prémunir de la vulnérabilité et de la précarité dans l'emploi. En RDC, à peine 20% des emplois sont salariés en 2016, en dessous de la moyenne de l'Afrique centrale. (OIT, 2018).

Selon l'UNICEF, la malnutrition chronique touche 43 % des enfants de moins de 5 ans et constitue l'une des principales causes de morbidité et de mortalité. L'accès aux services sociaux de base de qualité demeure un défi pour la population dans son ensemble. Les résultats de l'enquête avec questionnaire unifié à indicateurs de base de bien-être (E-QUIBB) 2016 indiquent que seulement 46,5% de la population se disent satisfaits des prestations des services de soins, contre 43,6% pour les prestations de la scolarisation des enfants et 29% pour les services de distribution d'eau potable. Enfin, le pays est fréquemment soumis à plusieurs épidémies, favorisées par un contexte sécuritaire difficile. En 2018, la RDC a enregistré deux épidémies de maladie à virus EBOLA, dont la riposte contre la 10ème épidémie déclarée en août 2018 dans la région du Nord Kivu est rendue difficile par la persistance de l'insécurité dans cette zone. L'épidémie de choléra qui a touché 23 des 26 provinces en 2017 aurait été la pire épidémie de ce type enregistrée dans le pays depuis 1994. Elle aurait causé près de 857 cas de décès depuis le début de l'année 2018, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Au niveau du marché du travail, le phénomène de sous-emploi, en particulier des jeunes et des femmes constitue un déterminant majeur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre¹. De façon générale, le pays est caractérisé par une main d'œuvre locale relativement jeune et un énorme potentiel en ressources humaines du fait de sa

¹ Selon, l'OIT, la sous-utilisation de la main-d'œuvre est un déficit d'utilisation de la main-d'œuvre qui s'observe au niveau des individus de 15 ans et plus, en situation de sous-emplois (emplois précaires par rapport à la durée du travail et/ou la rémunération) et des personnes en situation de chômage.

population majoritairement jeune, soit 62% dans la tranche d'âge de 15 à 34 ans². Cependant, ce potentiel est faiblement mis en valeur à la suite de la faiblesse des compétences des jeunes issues d'une inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi d'une part et les besoins de la promotion des opportunités économiques pour les jeunes d'autre part. Ainsi, tandis que le taux de sous-emploi pour l'ensemble de la population en RDC se situe à 39,2% contre une moyenne de 31,9% en Afrique centrale ; le taux de sous-emploi des jeunes est de 65,7% contre une moyenne de 54,9% en Afrique Centrale³. Dans les zones minières, la situation du chômage des jeunes est encore beaucoup plus alarmante. Du fait de la faible diversification économique et de l'absence d'opportunités économiques alternatives pour les jeunes, ceux-ci sont obligés d'exercer des emplois non décents (présentant des risques élevés sur la santé et la sécurité), dans le secteur minier et ne disposent quasiment d'aucune marge de manœuvre pour négocier l'amélioration de leurs conditions de travail (revenue, prix, hygiène et sécurité du travail, etc.). Ainsi, l'abondance de ressources minières contraste avec l'extrême pauvreté des ménages qui constitue la principale cause du travail des enfants dans les mines dont le nombre est estimé à 40 000 sur toute l'étendue du pays selon l'UNICEF. Par ailleurs, le marché du travail au Congo est marqué par un fort dysfonctionnement, illustré à travers un accès limité des jeunes à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle. Cette situation est le corollaire du nombre limité de postes à pourvoir, de l'inadéquation formation – aptitudes/profils recherchés par les employeurs, et de la lenteur des départs en retraite des fonctionnaires, révélatrice de la mise en œuvre insuffisante d'une politique active du marché du travail favorable au rajeunissement des ressources humaines⁴.

² Au sens de l'Union Africaine la jeunesse comprend la population située dans la tranche d'âge de 15 à 34 ans (cfr. Charte africaine de la jeunesse)

³ Données fournies par le Département ECST de la Banque (Décembre 2018).

⁴ La politique nationale de l'emploi (PNE) de la RDC adoptée en 2018, intègre pourtant des mesures incitatives favorables au rajeunissement progressif des effectifs et à la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes qualifiés sur le marché de l'emploi. Celles-ci souffrent d'un déficit de mise en œuvre.

2 Présentation du projet

Le Projet d'Assistance Technique du Bureau International du Travail (BIT) au Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la Ville de Kinshasa (PDMRUK) « KIN ELENDA » fait suite à une requête du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics au BIT pour l'intégration des approches HIMO dans la composante 2 du projet. En effet, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a initié, avec l'appui de la Banque Mondiale, le projet KIN ELENDA pour améliorer l'accès aux infrastructures, services et opportunités socio-économiques ainsi que la gestion urbaine à Kinshasa. Le projet KIN ELENDA est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas.

L'objectif de la composante 2 du projet Kin-Elenda est d'améliorer les revenus des personnes vulnérables et stimuler la croissance et la productivité des secteurs économiques prioritaires, notamment à travers l'entretien des infrastructures et l'inclusion sociale par exemple l'utilisation des techniques à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) d'urgence pour la création d'emplois rapides et THIMO de développement pour la création d'emplois durables.

Objectifs et résultats du projet

L'objectif de développement du projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la ville de Kinshasa par l'aménagement des infrastructures urbaines à travers la valorisation des approches intensives en emplois (HIMO).

Objectif immédiat 1. L'approche HIMO est intégrée dans les dossiers d'appel d'offres comme outil de création d'emplois décents. Cette composante vise les produits suivants sur la base des activités planifiées.

Produit 1. Les approches HIMO sont intégrées dans les DAO élaborés par les Maitres d'ouvrages

Produit 2. Les Maitres d'ouvrages sont formés à l'intégration des approches HIMO dans les DAO.

Produit 3 : Formation des entreprises et des Bureaux d'études à l'approche HIMO

Objectif immédiat 2 : Des infrastructures urbaines sont aménagées et des opportunités d'emplois décents sont créées pour les jeunes et les femmes par l'utilisation des approches HIMO.

Produit 4 : Organisation des chantiers écoles

Produit 5. Appui conseil de l'équipe technique du projet aux PME au cours de la réalisation de leurs travaux.

Description de la stratégie du projet

L'Assistance Technique du BIT au Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la Ville de Kinshasa (PDMRUK) « KIN ELENDA » sera exécuté sur une période de douze mois et vise à améliorer la situation des jeunes en termes d'insertion socioprofessionnelle en RDC dans les travaux d'aménagement des infrastructures de la ville de Kinshasa.

Le projet va tirer avantage de l'expérience du BIT en matière d'intervention pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans un contexte de fragilités.

Stratégie d'intervention pour l'atteinte des bénéficiaires

La stratégie qu'envisage le BIT pour accompagner ce programme se décline en quatre actions :

a) Formation aux techniques HIMO sous forme théorique et pratique à travers la réalisation des chantiers écoles

Une équipe comprenant les Experts du ministère des Infrastructures, les cadres techniques de la Commune de Kinshasa et des partenaires sociaux sera formée à l'utilisation des techniques HIMO dans la conception, l'exécution et le contrôle des travaux d'infrastructures (routes, bâtiments, ouvrages de franchissement et d'assainissement). La formation se fera sous forme théorique et sous forme de réalisation des chantiers écoles afin de permettre aux participants d'acquérir sous forme pratique les outils nécessaires pour assurer l'exécution des différents travaux sélectionnés dans le programme et de pouvoir par la suite identifier et exécuter des travaux similaires après la fin des projets. Les chantiers écoles seront organisés dans les principales infrastructures urbaines à réaliser.

L'objectif étant de mettre en place au niveau de la commune de Kinshasa et au niveau de la Cellule des Infrastructures une équipe capable de pérenniser l'expérience acquise. Par ailleurs, ces experts seront formés à l'utilisation des techniques HIMO comme outil de gestion des conflits et de consolidation de la paix.

b) Intégration des approches HIMO dans les Dossiers d'Appels d'Offres du projet Kin Elenda

L'une des stratégies proposées par l'équipe du projet et le BIT est d'intégrer les techniques à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) dans les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) disponibles et en cours d'élaboration pour les travaux des infrastructures de grande envergure prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet Kin-Elenda. Ceci permettra la création du maximum d'emplois possible pour les jeunes et les femmes pendant l'exécution des grands travaux du projet.

Par ailleurs, les maitres d'ouvrages seront formés à l'intégration des approches HIMO dans les DAO de manière à assurer la continuité de l'intégration des approches HIMO dans les projets d'infrastructures au-delà de la durée du projet Kin Elenda.

C) Organisation des jeunes en coopérative ou groupement d'intérêt économique

Au cours de l'intervention du BIT, pour la réalisation des différents travaux prévus dans la commune de Kinshasa, les jeunes des communes traversées par les travaux à réaliser seront organisés en coopératives dans les différents métiers des BTP de manière à favoriser leur accès à l'emploi. Ces jeunes bénéficieront de séances de formation au cours de la réalisation des chantiers écoles et recevront ainsi une formation pratique sur les techniques constructives (fabrication et pose pavés, bloc de terre, pierres taillées ou non, etc.) pour la réalisation des infrastructures urbaines. Par ailleurs, ces jeunes seront également formés à la gestion des activités génératrices de revenu de manière à assurer une plus grande création d'emplois et des opportunités économiques au niveau des communautés urbaines.

d) Suivi technique du BIT et prise en compte du travail décent

Le BIT mettra à la disposition du programme une équipe d'experts compétents dans la mise en œuvre des projets HIMO comme outil de gestion des conflits et de consolidation de la paix pour accompagner les équipes techniques HIMO au cours des différentes phases de réalisation des travaux à réaliser. L'équipe des Experts du BIT participera aux différentes missions de lancement des travaux sur le terrain de façon à s'assurer que les dispositions idoines sont prises pour une réalisation optimale des travaux.

e) Création de comité technique HIMO au sein de la Cellule des Infrastructures et de la Commune de Kinshasa.

Aux termes des activités de renforcement des capacités, la Cellule des Infrastructures et la Commune de Kinshasa seront encouragés de créer en leur sein une unité technique HIMO avec une expertise avérée en matière de mise en œuvre des projets HIMO. Ce Comité Technique HIMO devrait être constituée du personnel de ces institutions ayant parfaitement maîtrisé les enseignements dispensés sur l'utilisation des techniques HIMO pour la réalisation des infrastructures urbaines. Par ailleurs, ces équipes seront formées dans la planification, la négociation, la gestion des contrats communautaires, la Maîtrise d'Ouvrage communale par les techniques HIMO dans les travaux d'infrastructures et l'intégration des approches HIMO dans les stratégies d'interventions des communes. En concertation avec le ministère des Infrastructures, ces unités techniques HIMO pourront être dotées en petit matériel de chantier HIMO provenant des équipements acquis pour la formation. Ce sont ces équipes techniques HIMO qui pourront continuer le travail de suivi et de contrôle des marchés qui seront réalisés suivant l'approche HIMO dans le cadre du projet après la fin de l'assistance technique du BIT.

Dispositif de gestion du projet

Le projet est géré par un Conseiller Technique Principal, Chef de mission (P4, 1), assisté d'un Ingénieur de travaux de génie civil (NOB) et un assistant administratif et financier (G5)

Principaux résultats acquis jusqu'Avril 2024

Objectif spécifique 1 « Pourvoir l'ENDR et les établissements pilotes de formation professionnelle en outils BIT pour promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat dans le secteur agricole » :

- 16 enseignants de l'ENDR formés sur la méthodologie STED
- 16 enseignants formés sur l'approche par compétences

Objectif spécifique 2 « Améliorer le mécanisme de coordination des acteurs et assurer la mise en place d'un écosystème favorable à l'autonomisation économique des communautés rurales »

- 20 conseillers agricoles formés sur la méthodologie TREE
- 20 conseillers agricoles formés sur les outils de l'entrepreneuriat du BIT GERME (TRIE, CREE, Germe 1)
- Des conseillers agricoles formés sur les outils de développement des coopératives (ThinkCoop, StartCoop, MyCoop)

3 Cadre de l'évaluation

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation.

La présente évaluation finale sera indépendante et conduite par un évaluateur indépendant recruté à cet effet et géré par un gestionnaire d'évaluation certifié par EVAL/BIT n'ayant aucune relation avec le projet.

D'une façon générale, cette évaluation indépendante finale suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 4.2 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAL, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 4.2 « Préparation du rapport d'évaluation » (Voir Annex 1).

4 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont :

- a) Examiner les contributions du projet aux cadres nationaux de développement, aux objectifs de développement durable (ODDs) et à l'UNSCDF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;

- b) Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs énoncés et les résultats attendus, tout en identifiant les facteurs de soutien et les contraintes qui y ont conduit
- c) Analyser les stratégies de mise en œuvre du projet en ce qui concerne leur efficacité qui ont contribué à l'atteinte des résultats du projet y compris des résultats inattendus (positives ou négatives),
- d) Examiner les structures institutionnelles, les capacités d'exécution des projets, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;
- e) Analyser l'efficacité de l'utilisation des ressources financières, humaines et matériels pendant la mise en œuvre des projets ;
- f) Examiner les stratégies de durabilité ;
- g) Examiner l'impact potentiel du projet ;
- h) Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- i) Fournir des recommandations aux parties prenantes du projet pour promouvoir la durabilité et soutenir le développement ultérieur des résultats du projet, et aussi pour le développement par le BIT de nouveaux projets similaires.

5 Champ de l'évaluation

Cette évaluation finale indépendante portera sur l'ensemble des périodes de mise en œuvre du projet en question, en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet. La portée géographique concernera les six provinces couvertes par le projet.

6 Clients de l'évaluation

Le rapport de l'évaluation est destiné principalement : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet, à la CEP, aux partenaires techniques locaux, au donateur (BAD), et au BIT (bureau de l'OIT à Kinshasa, le bureau régional à Abidjan, le siège à Genève)

7 Critères et questions de l'évaluation

Cette évaluation finale indépendante va fonder son analyse sur les critères d'évaluation appliquées dans le système des Nations Unies : la pertinence stratégique et la cohérence, la validité de la conception, l'efficacité, l'efficacité, l'orientation vers l'impact et la durabilité tels que définis dans le ILO policy guidelines for Evaluation, principes, rationale, planning and managing for evaluations 4th edition (voir Annexe 1).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. L'approche « genre et non-discrimination » ne fait pas allusion aux inégalités entre hommes et femmes uniquement, mais touche aussi d'autres catégories relevant du projet. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n° 4 et à la note d'orientation

n° 7 d'EVAL afin de garantir la participation des parties prenantes. En outre, elle devrait prêter attention aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats appliquée par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci. L'analyse devrait surtout refléter le « pourquoi » des résultats obtenus et de la manière de leur réalisation.

7.1 Pertinence stratégique et cohérence du projet.

- Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres et stratégies de développement du Gouvernement du Gabon, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?
- Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-ils suffisamment associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
- Le projet est-il pertinent par rapport aux besoins ressentis des bénéficiaires (design et pendant l'implémentation) ?
- Les objectifs et produits sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ?

Validité de la conception de projet.

- Dans quelle mesure le cadre logique du projet est-il cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les résultats, indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)
- Le projet a-t-il une théorie claire du changement (explicite ou implicite) qui décrit le lien de causalité entre les extrants et les résultats et l'impact et le contexte ? intègrent-ils une approche de genre ?
- La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ?
- Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les

résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?

- Comment les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont-elles été pris en compte dans le projet ?

7.2 Performances et efficacité du projet

- Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
- Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique et la théorie de changement du projet ont-elles été soutenues ?
- La quantité et la qualité des résultats obtenus ont-elles été satisfaisantes et prennent-elles en compte le genre et les groupes vulnérables ?
- Est-ce qu'il y a des produits et des résultats positifs et/ou négatifs inattendus développés ? Lesquels et pourquoi ? Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter pour réduire les effets des résultats négatifs inattendus ?
- Quels sont les facteurs facilitateurs et les obstacles que le projet a rencontré dans sa mise en œuvre ? Comment le projet a-t-il fait face ?
- Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ? Ce dispositif a-t-il pris en compte le genre ?

7.3 Efficience des ressources utilisées

- Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes cibles ?
- Les moyens mis à la disposition des projets sont-ils utilisés de façon efficiente ? Les activités qui soutiennent la stratégie ont-elles été rentables ? D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?

7.4 Efficacité du dispositif de gestion

- Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier ?
- Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites ont-ils été engagés dans la conception, le suivi évaluation et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre les projets et les partenaires clés ?

- Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales) ?
- Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?

7.5 Orientation vers l'impact et la durabilité du projet

- Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit dans la vie des bénéficiaires incluant les femmes en milieu rural ?
- Quelles sont les principales institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité tout en prenant en compte une approche genre ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat ? Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en œuvre du projet ? A quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?
- Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ?
- L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?

7.6 Genre et non-discrimination

- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées, préalablement identifiés ?
- Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
- Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?
- Quels autres groupes vulnérables ont été identifiés, ciblés et bénéficiés des résultats du projet (par exemple les jeunes) et comment l'ont-ils été ?

7.7 Thèmes transversaux

- Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ?
- Le projet contribue-t-il effectivement à une transition juste pour tous dans l'action contre le changement climatique ?

8 Méthodologie d'évaluation

La méthodologie combinera nécessairement les approches quantitatives et qualitatives, cependant le choix définitif des différentes méthodes de collecte de données pour cette évaluation reste la responsabilité de l'évaluateur en concertation et avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

La démarche méthodologique prendra en compte les étapes suivantes :

8.1 Etape de démarrage

Réunion initiale avec le/ la consultant(e). Au démarrage de la mission, une réunion initiale à distance sera organisée sous la houlette du gestionnaire de l'évaluation, impliquant le/ la consultant(e), le chef du projet et le personnel administratif du bureau pays pour expliquer, d'une part la démarche méthodologique, les outils et les processus d'évaluation dans le contexte du BIT et d'autre part le cadre du projet, puis discuter des aspects administratives, financières et logistiques de l'évaluation.

Revue documentaire et élaboration du rapport de démarrage.

Cette phase va consister en une étude et analyse de l'ensemble des documents importants du projet, notamment les documents de base du projet, les rapports d'avancement incluant les produits du projet, les coupures de presse, le rapport de l'évaluation à mi-parcours, les comptes rendus de réunions, les budgets correspondants et tout autre document utile relatif au projet. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation qui devraient être finalisés en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.

Le/la Consultant(e) procédera à des entretiens préliminaires à distance avec le personnel du projet. Il/Elle va également interviewer le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique (Bureau de l'OIT Kinshasa, Bureau régional) et le bailleur. Ces entretiens couplés avec la phase de la revue documentaire devrait permettre au consultant de recueillir les avis et les orientations de ces cibles citées plus haut pour élaborer le rapport de démarrage.

8.2 Etape de collecte des données sur le terrain.

Entrevues avec les parties prenantes clés

Le/la consultant(e) procédera à des entretiens de groupe et/ou individuels avec les bénéficiaires, le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique, à travers un questionnaire.

Pour compléter la visite du terrain le/la consultant(e) pourrait utiliser des questionnaires en ligne/email pour les parties prenantes, incluant les mandants de l'OIT (représentants des travailleurs, des employeurs et du Gouvernement), les institutions nationales impliquées dans la conception et ou la mise en œuvre du projet, les partenaires au développement opérant dans le secteur de l'emploi (Agences des Nations Unies et partenaires techniques et financiers, notamment la BAD).

Il/Elle devra également interviewer le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping.

Une liste indicative des personnes à interroger dans la phase de collecte des données sur le terrain sera fournie par l'équipe de gestion du projet à la suite d'une consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

Une sélection des zones à visiter sera faite dans la phase de démarrage, tenant compte de critères relatifs plus ou moins aux cas de succès pour mieux comprendre les résultats obtenus.

8.3 Etape 3, Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation.

Un atelier (physique/virtuel) avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain.

A la fin du processus de collecte des données, après l'atelier, l'évaluateur élaborera le projet de rapport final (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

9 Principaux produits attendus de l'évaluation

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 4.8 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail ;

2) Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous

- Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
- Acronymes
- Résumé exécutif
- Description du projet
- But, champ et clients de l'évaluation ;
- Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
- Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
- Conclusions ;
- Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes) ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute) ;
- Leçons apprises et bonnes pratiques ;
- Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats pour chaque projet par indicateurs planifiés (résultats et produits) et obtenu avec commentaires courtes par chacun, et les leçons et bonnes pratiques par rapport au format BIT/EVAL ; etc.) ;

3) Un résumé rédigé suivant une maquette devra être annexé au rapport en vue d'une publication sur le site de l'OIT.

4) Un rapport final de l'évaluation, et le résumé exécutif dans le format EVAL selon la même structure proposée au point 2

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français.

10 Modalités de gestion et chronogramme

Cette évaluation sera conduite par un(e) consultant(e) basé en RDC. Il/ elle est responsable de la bonne marche du processus et de la production du rapport de qualité. Le/la consultant(e) principal sera un(e) spécialiste senior de l'évaluation hautement qualifié avec une grande expérience des évaluations et une expertise avérée, des questions relatives au domaine du projet actuel.

Le gestionnaire de l'évaluation

Le/ la consultant(e) adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, Pacome Dessero (dessero@ilo.org) et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets du projet, avec le soutien administratif du Bureau de l'OIT à Abidjan et l'appui technique du Senior M&E Officer du Bureau Régional de l'OIT.

11 Chronogramme de l'évaluation du projet

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
01 Préparation des TdR	Préparation du projet + des TdR Préparation du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Mai 2024	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR Intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation	Mai 2024	0
	Publication de l'offre pour le recrutement de l'évaluateur	Gestionnaire de l'évaluation	Mai et juin 2024	0
02 Sélection du consultant	Sélection du consultant et signature du contrat	Gestionnaire de l'évaluation et BP	Juin 2024	0
03 Briefing	Briefing méthodologique avec l'évaluateur principal.	Gestionnaire de l'évaluation	17 juin 2024	0
04 Phase de démarrage	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur Préparation et soumission du rapport de démarrage.	Consultant(e)	17 au 21 juin 2024	5
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation	24 au 28 juin 2024	0
05 Collecte de données sur le terrain	Consultations avec les parties prenantes	Consultant	01 au 11 juillet 2024	09
	Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes		12 juillet 2024	1
06 Rapport préliminaire	Rédaction de la version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Consultant	15 au 19 juillet 2024	5
	Révision méthodologique du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	22 au 26 juillet 2024	0

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
	Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport			
07 Rapport final	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	26 juillet 2024	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Consultant	27 juillet 2024	1
	Révision du rapport version finale Préparation et soumission à EVAL	Gestionnaire de l'évaluation	28 au 31 juillet 2024	0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux	SMEO/EVAL et Consultant	1 au 6 août 2024	0
	Total			21

12 Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le Bureau Régional et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement de consultants, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Pour le/la consultant(e) :

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e), 21 jours ouvrables ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain, si applicable
- Démocratique du Congo)
- Les frais de voyage sur le terrain dans la ville de Kinshasa notamment dans la commune de Kisenso, Ndjili, etc.

A cela s'ajoutent les coûts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier de restitution.

13 Principales qualifications et expériences requises du/ de la consultant (e) international (e)

- Avoir au moins un Master en sciences sociales, en économie de développement rurale, en gestion de projet, en suivi et évaluation de projets et programmes, en économie ou qualifications équivalentes ;
- Un minimum de 7 ans d'expérience avérées en matière d'évaluation de projets et programmes de développement, particulièrement dans l'évaluation des initiatives

internationales de développement y compris la thématique du projet et l'approche de genre ;

- La connaissance et l'expérience d'évaluation avec le système des Nations Unies, BIT en particulier serait un atout ;
- Une expérience prouvée avec les approches du cadre logique, la théorie du changement et d'autres approches de planification stratégique, les méthodes et approches de S & E (y compris quantitative, qualitative et participative), l'analyse de l'information et la rédaction de rapports ;
- Connaissance et/ou expérience en Afrique centrale ; en République Démocratique du Congo ou pays similaires serait un atout. Avoir des connaissances et expériences avérées sur les thématiques du projet (autonomisation socioéconomique l'employabilité de jeunes via l'approche de Travaux à Haute Intensité de Mains d'œuvres,) et du pays seront des atouts ;
- Une expérience avérée dans la facilitation des ateliers de restitution des résultats d'évaluation ;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Excellente maîtrise du français, l'anglais serait un atout.

Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel.

Annex 1 : Politiques et lignes directrices pertinentes de l'OIT

1. Code of conduct form (To be signed by the evaluators), Microsoft Word - Evaluators_code%20of%20conduct_Final_EVAL_7.11.18.doc (ilo.org), CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012) wcms_746817.pdf (ilo.org)
2. Checklist 4.2: Preparing the evaluation report (wcms_746808.pdf (ilo.org). Template for evaluation title page
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm
4. Template 4.1: Lessons learned X DATE: MARCH 2021 (wcms_746730.pdf (ilo.org)
5. Template 4.2: Emerging good practices X DATE: MARCH 2021 wcms_746821.pdf (ilo.org)
6. Template for evaluation title page
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang-en/index.htm
7. Template for evaluation summary
<http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>
9. Guidance Note 3.1: Integrating gender equality in monitoring and evaluation, Date: June 2020 v.3 (v.1 - 2013) wcms_746716.pdf (ilo.org)
10. Guidance Note 3.2: Adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate Date: June 2020 (v.1 wcms_746717.pdf (ilo.org)
11. CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012)
12. Guidance note 3.2 ; integrating social dialogue and international labour standards into monitoring and evaluation (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_746717.pdf)
15. Guidance note 7: Stakeholders participation in the ILO evaluation
https://www.ilo.org/global/docs/WCMS_165982/lang--en/index.htm
16. UNEG Ethical Guidelines for Evaluation
<http://www.unevaluation.org/document/download/548>